



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/42/PV.115
19 août 1988

FRANCAIS

Quarante-deuxième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 115e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 17 août 1988, à 15 heures

Président : M. FLORIN (République démocratique allemande)

Hommage rendu à la mémoire de S. E. le général Mohammad Zia-ul-Haq, Président de la République islamique du Pakistan

Financement du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq : rapport de la Cinquième Commission [145]

Suspension de la session

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 35.

HOMMAGE RENDU A LA MEMOIRE DE S. E. LE GENERAL MOHAMMAD ZIA-UL-HAQ, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DU PAKISTAN

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Avant que l'Assemblée générale entame l'examen du point de l'ordre du jour de cet après-midi, j'ai le triste devoir de l'informer de la mort prématurée et tragique du Président de la République islamique du Pakistan, S. E. le général Mohammad Zia-ul-Haq. C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris il y a quelques heures le décès du Président Zia-ul-Haq, connu pour avoir défendu la cause de la paix et de l'entente internationale ainsi que pour sa profonde foi en les Nations Unies.

Au nom de l'Assemblée générale, je prie le représentant du Pakistan de bien vouloir transmettre nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple pakistanaï ainsi qu'à la famille endeuillée. Je souhaite également exprimer nos sincères condoléances aux familles des personnes qui l'accompagnaient et qui ont perdu la vie dans de tragiques circonstances.

J'invite maintenant les membres de l'Assemblée à se lever et à observer une minute de silence en hommage à la mémoire de S. E. le général Mohammed Zia-ul-Haq.

Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je donne la parole au Secrétaire général.

Le SECRETARE GENERAL (interprétation de l'anglais) : C'est avec une profonde émotion et une grande tristesse que j'ai appris la mort tragique du Président Zia-ul-Haq survenue aujourd'hui.

Le Président Zia était un homme d'Etat, un leader prévoyant, qui s'était gagné le respect de toute la communauté internationale. J'ai eu le privilège, au fil des ans, de travailler en étroite collaboration avec lui sur plusieurs questions, et plus récemment sur la question de la situation en Afghanistan. J'ai également eu le plaisir de le rencontrer en plusieurs occasions au Siège de l'Organisation des Nations Unies, et je me réjouissais à la perspective de sa prochaine visite à New York.

Les convictions sincères du Président Zia, sa franchise, sa profonde intelligence et son sens profond des affaires internationales faisaient de lui un partenaire des plus inestimables et de toute confiance dans notre recherche d'une solution aux problèmes communs. Sa foi inébranlable en les Nations Unies et sa courtoisie inégalée étaient également pour moi une source constante d'encouragement.

Devant la grande perte qui nous frappe aujourd'hui, je suis certain de me faire l'interprète des sentiments de toute la communauté internationale en formulant l'espoir que la paix et la stabilité prévaudront en cette heure critique pour cette région névralgique.

En cette heure de deuil, je voudrais adresser mes condoléances les plus sincères au Gouvernement et au peuple du Pakistan et à la famille affligée du Président Zia-ul-Haq, ainsi qu'aux parents de ceux qui ont si tragiquement perdu la vie avec lui.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Tunisie, qui parlera au nom du Groupe des Etats d'Afrique.

M. GHEZAL (Tunisie) : Le Groupe des Etats d'Afrique a appris avec une grande émotion le décès, dans des conditions tragiques, du Président Mohammad Zia-ul-Haq, du Pakistan.

Le Président Zia-ul-Haq qui, durant toute sa vie, a été un homme de foi et de dévotion, est né le 12 août 1924. Dans son jeune âge, il a apporté son soutien au mouvement pour l'établissement d'un Etat souverain et musulman du Pakistan. Entré dans l'armée en 1945, il y a poursuivi une brillante carrière qui l'a conduit aux plus hauts grades et aux plus hautes responsabilités militaires de son pays.

M. Ghezal (Tunisie)

Président aux destinées du Pakistan depuis 1977, il a confirmé le rôle distingué de son pays sur la scène internationale et, en particulier, dans le cadre des Nations Unies, du Mouvement des pays non alignés et de la Conférence islamique.

Le Président Zia-ul-Haq a joué un rôle important et actif dans l'effort international pour le rétablissement de la paix et de la stabilité dans sa région et pour la cause de la paix dans le monde.

Au nom du Groupe des Etats d'Afrique, je voudrais présenter nos sincères condoléances à la délégation du Pakistan, à son gouvernement et à son peuple.

Nous exprimons également nos condoléances aux familles des autres victimes pakistanaïses du tragique accident ainsi qu'aux familles et aux pays de celles d'une autre nationalité qui ont perdu la vie dans le même accident.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon, qui parlera au nom du Groupe des Etats d'Asie.

M. KAGAMI (Japon) (interprétation de l'anglais) : Au nom du Groupe des Etats d'Asie, je voudrais adresser nos sincères condoléances et nos sentiments de profonde sympathie au Gouvernement et au peuple de la République islamique du Pakistan et à la famille éprouvée du Président Zia-ul-Haq, dont nous avons appris avec grande émotion la mort soudaine ce matin. Nous déplorons la perte de ce dirigeant d'un Etat asiatique et nous rendons hommage à sa mémoire.

Je voudrais également faire part de notre profonde tristesse et adresser nos condoléances aux familles de tous les autres passagers qui étaient dans l'avion avec le Président Zia et dont on craint qu'ils aient disparu.

Ce n'est qu'en mai dernier que la communauté internationale pouvait se féliciter de l'entrée en vigueur des Accords de Genève. Ces accords, résultats de négociations longues et difficiles menées grâce aux bons offices des Nations Unies, annonçaient ce que chacun espérait être le commencement de la fin d'un conflit tragique qui avait apporté tant de souffrances en Afghanistan.

Une grande partie du mérite de ce succès de l'effort international revient au Président Zia, du Pakistan, qui était devenu une des principales parties aux Accords. Face au conflit tragique qui se déroulait dans un Etat voisin, il était essentiel pour le Pakistan d'aider à la restauration de la paix. Le Président Zia, en poursuivant cet objectif avec force et détermination, a permis d'en faire une réalité, et c'est pour cela que le monde entier chérira sa mémoire. Nous espérons que son décès prématuré ne compromettra pas les énormes progrès réalisés, et qu'une

M. Kagami (Japon)

paix globale, certainement le plus bel hommage que l'on puisse faire à la mémoire du Président Zia, régnera bientôt dans la région.

Enfin, qu'il me soit permis, en ma qualité de représentant permanent du Japon, d'exprimer mes sincères condoléances. Grand homme d'Etat du Pakistan, le Président Zia avait grandement contribué au renforcement des relations amicales entre le Pakistan et mon pays.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne, qui parlera au nom du Groupe des Etats d'Europe orientale.

M. NOWORYTA (Pologne) (interprétation de l'anglais) : Au nom du Groupe des Etats d'Europe orientale, je voudrais exprimer notre profonde tristesse à la nouvelle de l'accident tragique qui a coûté la vie de l'homme d'Etat remarquable que fut le Président Mohammad Zia-ul-Haq, Président de la République islamique du Pakistan. Cet accident a causé la mort de plusieurs autres personnes. Nous nous associons pleinement aux sentiments qui viennent d'être exprimés par les orateurs précédents.

Nous voudrions adresser nos condoléances les plus sincères à la délégation du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, au Gouvernement et au peuple pakistanais et aux familles éprouvées de toutes les victimes de cet accident tragique.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je donne la parole au représentant de Cuba, qui parlera au nom du Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes.

M. ORAMAS-OLIVA (Cuba) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, en ma qualité de président du Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes, je voudrais exprimer nos sincères condoléances pour la mort tragique du général Mohammad Zia-ul-Haq, Président de la République islamique du Pakistan. Nous exprimons à notre collègue, l'Ambassadeur Shah Nawaz, Représentant permanent de la République islamique du Pakistan, la profonde tristesse que nous avons éprouvée lorsque nous avons appris l'accident qui s'est produit juste après le décollage de l'avion à bord duquel voyageait le Président Zia-ul-Haq avec certains de ses collaborateurs, ainsi que l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Pakistan, M. Arnold M. Raphael.

Parlant à cette tribune, je me remémore toutes les occasions au cours desquelles nous avons entendu le Président Zia-ul-Haq exposer la position du Pakistan sur les principaux problèmes internationaux et nous savons que c'est dans les moments les plus difficiles que les peuples grandissent et puisent dans la douleur la force d'édifier l'avenir. Nous sommes convaincus que le Gouvernement et le peuple du Pakistan tireront de leur douleur la force nécessaire pour progresser sur la voie du développement économique et social de leur pays et de la lutte pour la paix.

Au nom du Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes, j'adresse nos condoléances les plus sincères au Gouvernement du Pakistan et à la famille du Président Zia-ul-Haq ainsi qu'aux familles de tous ceux qui ont perdu la vie.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je donne la parole au représentant de la République fédérale d'Allemagne, qui parlera au nom du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats.

Le Comte YORK von WARTENBURG (République fédérale d'Allemagne) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, c'est avec une profonde émotion que nous avons appris ce matin la nouvelle tragique de l'accident qui a causé la disparition du Chef de l'Etat du Pakistan. Au nom des membres du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats, j'adresse nos sincères condoléances au peuple et au Gouvernement du Pakistan ainsi qu'à nos collègues de la délégation du Pakistan.

Le Comte York von Wartenburg (Rép. féd. d'Allemagne)

Le Président Zia-ul-Haq était un dirigeant national de grande stature. Son dévouement et son travail inlassable pour le bien-être et le développement du Pakistan ne seront jamais oubliés, ni ses efforts inlassables pour amener la paix dans la région, ni l'aide et l'assistance qu'il a apportées aux réfugiés. C'est précisément au moment où nos espoirs sont renforcés et où tous les efforts tendant à ramener la paix dans la région - efforts auxquels il avait tant participé - sont près de se réaliser, que sa mort est ressentie avec douleur, dans son pays et bien au-delà.

Nous partageons la douleur du peuple de la République islamique du Pakistan, du Gouvernement et, par-dessus tout, de la famille endeuillée. Avec le Président, d'autres ont disparu dans cet accident, des hauts responsables et de hautes personnalités, dont notre collègue, l'Ambassadeur des Etats-Unis au Pakistan. Nous faisons part à toutes les familles de nos profondes et sincères condoléances pour cette perte soudaine et tragique.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Mauritanie, qui parlera au nom du Groupe des Etats arabes.

M. OULD BOYE (Mauritanie) (interprétation de l'arabe) : Au nom de Dieu le Clément et le Miséricordieux :

"Toute âme subira la mort. Vous recevrez vos récompenses au jour de la résurrection. Celui qui aura évité le feu et qui entrera dans le paradis, celui-là sera bienheureux, car la vie d'ici-bas n'est qu'une jouissance trompeuse." (Le Coran III : 182).

Monsieur le Président, c'est avec une grande consternation et une profonde tristesse que nous avons appris aujourd'hui le décès du Président Zia-ul-Haq. C'est une grande perte pour le peuple frère pakistanais qui a joui d'une grande stabilité sous sa direction. La disparition de Zia-ul-Haq est une grande perte pour le monde islamique. Cette disparition soudaine est également une perte pour le Mouvement des pays non alignés.

Je voudrais, au nom du Groupe des Etats arabes que j'ai l'honneur de présider, exprimer, mais il ne serait aisé de le faire en si peu de mots, les sentiments de profonde tristesse des peuples et des dirigeants arabes, ainsi que des ambassadeurs arabes ici présents, pour la disparition de ce grand leader musulman.

M. Ould Boye (Mauritanie)

Je voudrais également, au nom du Groupe des Etats arabes, exprimer nos sincères condoléances aux familles de l'Ambassadeur des Etats-Unis au Pakistan et aux familles des disparus dans cet accident tragique.

Je réitère ici les sincères condoléances du Groupe arabe à la délégation pakistanaise et au grand peuple pakistanais.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole au représentant de la Jordanie, qui va parler au nom de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI).

M. SALAH (Jordanie) (interprétation de l'arabe) : "Il est parmi les fidèles des hommes qui accomplissent strictement leurs engagements envers Dieu; plusieurs d'entre eux ont fourni leur carrière, beaucoup d'autres attendent le terme de leurs jours et n'ont point violé leur promesse par le moindre écart." (Le Coran XXXIII : 23)

C'est avec un profond regret que nous avons appris ce matin dans la presse le décès de S. E. le Président du Pakistan, Mohammad Zia-ul-Haq, par suite d'un tragique accident d'avion. Tout en croyant profondément en la volonté de Dieu, nous sommes attristés par cette tragédie qui afflige le pays frère du Pakistan. Le Pakistan a perdu un homme d'Etat, d'ordre et de droit. Il a perdu un grand homme, qui a rehaussé le prestige et renforcé la stature de son pays dans le concert des nations.

Dans le monde islamique, nous avons le plus grand respect et la plus grande gratitude pour le disparu, pour les efforts qu'il a faits pour promouvoir et défendre la cause de la nation islamique, efforts inlassables surtout dans ses travaux pour trouver des solutions à tant de conflits régionaux et internationaux dans le monde islamique.

Son âme repose maintenant en Dieu et jouit de l'éternité; mais avant son martyre, le disparu a vu poindre une lueur, celle de la paix et de la sécurité, une lueur annonciatrice de solutions aux problèmes qui préoccupent les nations islamiques et pour laquelle nous lui sommes en grande partie redevables. Le monde peut témoigner des contributions qu'il a apportées à la paix et à la sécurité internationales. Il a oeuvré inlassablement et avec dévouement à cette fin, à laquelle nous voulons tous parvenir sans plus tarder.

Je voudrais partager mes souvenirs personnels du disparu lorsqu'il vint en mission personnelle en Jordanie, à la fin de 1967 et au début de 1968. Je le connaissais bien : ce fut un vaillant officier qui inspira dans mon pays le plus grand respect et la plus grande gratitude. J'avais, personnellement, à son adresse les plus hauts égards. En évoquant sa mémoire, je voudrais, au nom de l'Organisation de la Conférence islamique et au nom de mon pays, exprimer à la famille du disparu nos profonds regrets et nos sincères condoléances. Je désire également présenter nos condoléances au peuple et au Gouvernement du Pakistan, pays frère. Puisse sa famille trouver force et patience, et puissent son pays et son peuple trouver réconfort et consolation. Sa mémoire, son oeuvre et ses idéaux resteront immortels, comme le demeureront les nobles causes de son pays.

M. Salah (Jordanie)

J'exprime également nos sincères condoléances à la délégation du Pakistan et aux familles de toutes les victimes de cet accident tragique. Puisse Dieu accueillir toutes les victimes au paradis.

Nous sommes certains que le Pakistan surmontera cette tragédie avec la patience et la foi dont il a toujours fait preuve et qu'il continuera à jouer un rôle important sur la scène internationale. Nous espérons que Dieu accordera au Pakistan et à son peuple la paix, la sécurité et le bien-être.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole au représentant des Etats-Unis, M. Okun, qui va prendre la parole au nom du pays hôte.

M. OKUN (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : En ma qualité de représentant du pays hôte, c'est avec une profonde tristesse que je prends la parole pour exprimer les sincères condoléances du Gouvernement et du peuple des Etats-Unis d'Amérique, et les expressions de sympathie personnelle de l'Ambassadeur Walters, au peuple et au Gouvernement du Pakistan à la suite de l'accident d'avion tragique qui a coûté la vie au Président Zia-ul-Haq et à d'autres passagers, aujourd'hui. Nos condoléances s'adressent également aux familles endeuillées de toutes les victimes.

Nous pleurons également la mort prématurée de nos collègues, l'Ambassadeur des Etats-Unis au Pakistan, Arnold Raphel, et le général Wassom, qui faisait partie de son personnel. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier tous ceux qui ont exprimé leurs condoléances à mon gouvernement et aux familles endeuillées.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole au Représentant permanent du Pakistan, M. Shah Nawaz.

M. SHAH NAWAZ (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Au nom du Gouvernement et du peuple du Pakistan, je souhaite exprimer, à vous Monsieur le Président, au Secrétaire général et aux représentants des différents groupes régionaux, notre profonde gratitude pour les expressions de condoléances en ce moment de grande tragédie pour mon pays.

Le Président du Pakistan, le général Mohammad Zia-ul-Haq, a perdu la vie aujourd'hui dans un accident d'avion qui s'est produit à la suite d'une explosion à bord, peu après avoir décollé d'un aéroport situé près de la ville de Bahawalpur. Le Président Zia-ul-Haq fut un homme au-dessus du commun. Il dirigea le Pakistan,

M. Shah Nawaz (Pakistan)

pendant 11 années, au cours desquelles le Pakistan, sous sa direction, a eu à faire face et à surmonter des défis considérables lancés tant à sa stabilité interne qu'à sa sécurité externe.

Le Président fut une personne profondément religieuse qui agissait en se conformant strictement aux préceptes de l'Islam, tant dans sa vie privée que publique. Aux convictions profondes, il fut tout aussi fortement attaché au bien-être du peuple du Pakistan qu'au bien-être et à l'intégrité du monde islamique en particulier et de l'humanité tout entière. Oeuvrer pour l'unité et le progrès de la ummah islamique fut la passion de sa vie et sa contribution substantielle à la réalisation de cet objectif restera à jamais gravée dans le palimpseste de l'histoire.

Le Président croyait passionnément aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies; il a participé à l'Assemblée générale et y a fait des interventions toutes les fois qu'il en a eu l'occasion. On se souviendra qu'il est venu pour la première fois à l'Assemblée en 1981, en sa qualité de président de l'Organisation de la Conférence islamique et ensuite en 1985, à l'occasion de la célébration du quarantième anniversaire des Nations Unies, prenant la parole à l'Assemblée générale en ces deux occasions.

Le Président pensait que la quarante-troisième session de l'Assemblée générale, qui doit commencer en septembre, serait une session mémorable, qui, à son avis, ne représenterait plus seulement des promesses mais leur réalisation. Le Président était particulièrement satisfait de ce que les Nations Unies aient connu le succès en trouvant des solutions pacifiques au conflit de l'Afghanistan et dans la guerre entre l'Iran et l'Iraq, et de ce qu'elles étaient sur le point de connaître des succès du même ordre s'agissant de la situation en Afrique australe, au Sahara occidental, à Chypre et au Kampuchea. Le Président avait déjà décidé de prendre la parole à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale afin de féliciter l'Organisation internationale et le Secrétaire général en particulier, de ces réalisations. Malheureusement, la main cruelle de la tragédie l'a frappé avant qu'il ne puisse réaliser son vœu.

M. Shah Nawaz (Pakistan)

Le Président était à la fois un homme d'une grande force et d'une grande humilité. C'était un homme d'une grande droiture, d'humeur égale, qui se montrait toujours aimable et plein de considération envers les autres. Il était charitable, toujours prêt à pardonner à ses adversaires, à s'occuper des personnes dans le besoin et à reconforter les pauvres. L'exemple qu'il a donné de son vivant sera sans aucun doute une source constante d'inspiration et de force pour le peuple pakistanais.

Avant de conclure, je voudrais également dire la profonde tristesse que nous cause la disparition de l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Pakistan, Arnold Raphel, qui a également péri dans le tragique accident d'avion qui a coûté la vie au Président et à certains de ses proches collaborateurs. L'Ambassadeur Arnold Raphel était un diplomate éminent, un homme plein de charme, doté de grandes compétences, que je connaissais personnellement et dont je chérissais l'amitié.

Monsieur le Président, pour terminer, je dirai une fois encore combien nous sommes émus par les manifestations de sympathie et par l'hommage rendu au Général-Président Mohammad Zia-ul-Haq par vous-même, par le Secrétaire général et par de nombreux autres amis et collègues qui viennent de prendre la parole aujourd'hui à l'occasion de cet événement tragique.

POINT 145 DE L'ORDRE DU JOUR

FINANCEMENT DU GROUPE D'OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES POUR L'IRAN ET L'IRAQ : RAPPORT DE LA CINQUIEME COMMISSION (A/42/963)

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : J'invite M. Félix Aboly-Bi-Kouassi, de la Côte d'Ivoire, Rapporteur de la Cinquième Commission, à présenter le rapport de la Commission sur le point 145.

M. ABOLY-BI-KOUASSI (Côte d'Ivoire) (Rapporteur de la Cinquième Commission) : Hier, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-deuxième session et de renvoyer à la Cinquième Commission pour examen la question intitulée "Financement du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq".

Aujourd'hui, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la Cinquième Commission, de manière responsable, s'est acquittée de sa tâche dans les plus brefs délais, ayant fait en même temps le travail approfondi qu'on attend toujours d'elle.

C'est pour moi un réel plaisir de présenter cet après-midi le rapport de la Cinquième Commission (A/42/963), dans lequel il est recommandé à la plénière

M. Aboly-Bi-Kouassi

l'adoption d'un projet de résolution sur le financement du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq.

Selon ce projet de résolution, l'Assemblée générale déciderait l'ouverture d'un crédit de 35,7 millions de dollars pour les opérations du Groupe pour une période initiale d'environ trois mois de la période de six mois commençant le 9 août 1988 autorisée par le Conseil de sécurité.

Le paragraphe 2 du dispositif du projet de résolution définit l'arrangement spécial que déciderait l'Assemblée générale pour la façon dont ces dépenses devraient être réparties parmi les Etats Membres.

L'Assemblée générale demanderait en outre, dans le projet de résolution, que des contributions volontaires soient versées au Groupe d'observateurs militaires tant en espèces que sous forme de services et de fournitures acceptables par le Secrétaire général.

Finalement, l'Assemblée générale demanderait au Secrétaire général de lui présenter avant le 1er octobre 1988 un rapport actualisé sur le financement du Groupe, y compris l'état des contributions volontaires, pour qu'elle puisse envisager le financement du Groupe au-delà de la période initiale d'environ trois mois pour laquelle, comme mentionné auparavant, un crédit de 35,7 millions de dollars est demandé.

Il est de mon devoir ici de souligner un point d'éclaircissement concernant le paragraphe 2 du dispositif du projet de résolution en ce qui concerne la composition d'un groupe d'Etats Membres. Cette composition découle du principe de répartition des dépenses jusqu'ici suivi par l'Assemblée générale en ce qui concerne le financement des opérations de maintien de la paix, et cela depuis le premier financement de la Force des Nations Unies au Liban, qui remonte aux années 1978-1979.

En tout état de cause, la Cinquième Commission, le moment venu, examinera plus en détail cette question parmi d'autres, dans le cadre notamment du rapport actualisé demandé au Secrétaire général au paragraphe 7 du projet de résolution.

J'ai le plaisir, au nom de la Cinquième Commission, de recommander à l'Assemblée générale l'adoption du projet de résolution contenu dans le rapport que je viens de présenter.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : S'il n'y a pas de proposition au titre de l'article 66 du règlement intérieur, je considérerai que l'Assemblée générale décide de ne pas discuter le rapport de la Cinquième Commission.

Il en est ainsi décidé.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Les déclarations se limiteront donc aux explications de vote.

La position des délégations sur les différentes recommandations de la Cinquième Commission a été clairement présentée à la Commission et est reflétée dans les comptes rendus officiels.

Qu'il me soit permis de rappeler aux représentants qu'au paragraphe 7 de sa décision 34/401, l'Assemblée générale a décidé que lorsqu'un même projet de résolution est examiné dans une grande commission et en séance plénière, les délégations, dans toute la mesure du possible, n'expliquent leur vote qu'une seule fois, soit en commission soit en séance plénière, à moins que leur vote en séance plénière ne diffère de leur vote en commission.

L'Assemblée va maintenant prendre une décision sur le projet de résolution recommandé au paragraphe 6 du rapport de la Cinquième Commission (A/42/963).

La Cinquième Commission a décidé sans vote de recommander à l'Assemblée générale d'adopter ce projet de résolution. Puis-je considérer que l'Assemblée générale adopte le projet de résolution?

Le projet de résolution est adopté (résolution 42/233).

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je vais donner la parole aux délégations qui souhaitent expliquer leur position après la décision.

M. NOWORYTA (Pologne) (interprétation de l'anglais) : La Pologne s'est associée au consensus sur le projet de résolution concernant le financement du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq, contenu dans le document A/42/963, malgré ses réserves à l'égard du principe de l'inclusion de mon pays dans la liste de ceux qui figurent dans le paragraphe 3 du dispositif de ce document. Elle l'a fait, restant entendu cependant qu'une décision définitive à ce sujet sera examinée et adoptée à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je donne la parole au Secrétaire général.

Le SECRETARE GENERAL (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, la diligence avec laquelle l'Assemblée générale, sous votre éminente présidence, s'est acquittée de la tâche urgente de prendre les dispositions financières appropriées pour le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (GOMNUII) est vraiment remarquable. L'Assemblée générale a rapidement fait suite à la résolution 619 (1988) du Conseil de sécurité et jeté de bonnes bases pour le fonctionnement du GOMNUII.

Grâce à cette mesure de l'Assemblée générale, le processus d'une paix durable entre la République islamique d'Iran et l'Iraq que nous avons mis en marche sera renforcé.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je voudrais remercier tout particulièrement M. Conrad Mselle, Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et M. Henrik Amneus, Président de la Cinquième Commission, pour la façon extrêmement diligente et efficace dont ils se sont acquittés de leur tâche, permettant ainsi à l'Assemblée générale d'examiner cette question urgente. Je voudrais de même féliciter chaleureusement M. Luis Maria Gomez, Sous-Secrétaire général à la planification des programmes, au budget et aux finances, Contrôleur, pour la contribution très efficace qu'il a apportée à nos travaux grâce à ses talents d'analyste.

Je suis sûr de me faire l'interprète de l'Assemblée générale dans son ensemble en souhaitant au Secrétaire général tout succès dans sa tâche difficile : permettre l'instauration d'une paix juste et durable entre la République islamique d'Iran et l'Iraq.

L'Assemblée a ainsi achevé l'examen du point 145.

SUSPENSION DE LA SESSION

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je déclare suspendue la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 16 h 30.